



## Informations pour les fournisseurs de prestations

# Innovation pour la carte d'assuré: VICARD – la carte d'assuré virtuelle

Grâce à la carte d'assuré virtuelle VICARD, les clients peuvent s'enregistrer rapidement et sans contact auprès de leur médecin, à la pharmacie ou à l'hôpital voire de présenter leur carte d'assuré. Pour ce faire, il suffit que le client scanne un code QR ou présente le code-barres qui s'affiche sur son smartphone, et qu'il autorise le transfert des données qui apparaîtront alors en quelques secondes à l'écran de votre ordinateur.



### Les avantages en un coup d'œil

1. Transfert hygiénique et sans contact des données de la carte
2. Plus besoin d'avoir la carte d'assuré physique sur soi
3. Les données de la carte sont toujours à jour et téléchargeables
4. Toutes les cartes rattachées à la même police d'assurance sont regroupées et disponibles (p. ex. membres de la famille)
5. Les processus peuvent être optimisés chez les fournisseurs de prestations
6. Les données de la carte peuvent aussi être transmises à l'avance (p. ex. la veille d'une hospitalisation)

**Intéressé(e) ?**  
La société santéservices sa,  
fournisseur de la VICARD est à  
votre écoute pour vous aider  
[www.vicard.ch](http://www.vicard.ch)



# VICARD - LA SANTÉ CONNECTÉE

## Un réseau et une acceptation en croissance continue

Plus de 7000 fournisseurs de prestations ont déjà rejoint l'infrastructure afin d'utiliser la VICARD. Et le nombre d'adhésions ne cesse de croître, qu'il s'agisse de cabinets médicaux ou d'établissements de soins, de pharmacies ou d'hôpitaux.

Les assureurs-maladie suivants proposent d'ores et déjà la fonction VICARD dans leurs applications :

**atupri**

L'assureur de la santé

**aquilana**

Gesundheit für Generationen

**CONCORDIA**

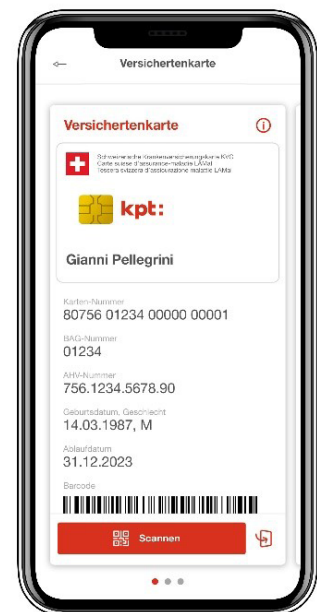
**CSS**

**EGK**

groupe **mutuel**

**innova**  
ausgezeichnet versichert

**kpt:** die krankenkasse  
mit dem plus



**ÖKK** Die Versicherung mit  
gesundem Bündnerverstand.

**visana**  
Rundum gut betreut.

**SWICA**

## Utilisation par les fournisseurs de prestations

Pour les pharmacies – Demandez au patient de s'identifier au moyen de sa carte d'assuré VICARD. Avec votre lecteur de codes-barres habituel, vous pouvez lire le code-barres qui s'affiche et le transférer dans votre système informatique. Le code-barres ne contient que le numéro de la carte de l'assuré.

Pour les hôpitaux et cabinets médicaux - Demandez au patient de s'identifier au moyen de sa carte d'assuré VICARD et invitez l'assuré(e) à scanner votre code QR VICARD afin de transférer les données de sa carte directement dans votre système informatique.

## Vous n'avez pas encore de code QR VICARD ?

Dans ce cas, contactez le Centre Cada de SASIS SA : [vicard@santeservices.ch](mailto:vicard@santeservices.ch)



Pour de plus amples informations sur VICARD

[www.vicard.ch](http://www.vicard.ch)

# VICARD - LA SANTÉ CONNECTÉE

## FAQ

- **Qu'est-ce que la VICARD ?**

La VICARD est une version virtuelle de la carte d'assuré physique qui est mise à disposition via l'application de l'assureur. La VICARD contient les mêmes données\* que la carte physique (y compris la carte européenne d'assurance-maladie au verso) et peut donc être utilisée pour obtenir des prestations auprès de fournisseurs de prestations médicales.

- **Qui peut utiliser la VICARD ?**

- Les assurés affiliés à une assurance-maladie qui propose la VICARD.
- Les fournisseurs de prestations qui détiennent une licence pour l'application web vvk-online.ch
- Les fournisseurs de prestations qui utilisent une plateforme web de santéservices sa ou d'un fournisseur tiers.

- **Comment peut-on utiliser la VICARD ?**

- Les assurés doivent avoir un smartphone et un accès à l'application de l'assureur-maladie (login).
- Les fournisseurs de prestations médicales doivent avoir un accès à l'application web «vvk-online» et/ou au service web ainsi qu'un lecteur de codes-barres usuel.

- **Où la VICARD est-elle acceptée ?**

La liste actuelle des fournisseurs de prestations participants peut être consultée à cette adresse : [www.vicard.ch](http://www.vicard.ch)

- **La VICARD remplace-t-elle la carte d'assuré physique ?**

Juridiquement parlant, la VICARD n'est pas encore équivalente à la carte physique. Mais la VICARD offre davantage de fonctionnalités et une meilleure protection contre les utilisations frauduleuses que la carte physique.

- **A qui puis-je m'adresser si j'ai besoin d'assistance pour l'utilisation de la VICARD ?**

Dans ce cas, il faut informer l'assureur-maladie. Si aucune solution ne peut être trouvée, l'assureur prendra contact avec [santéservices sa](http://santéservices.sa).

- **Quelles données sont transmises lors de l'utilisation de la VICARD ?**

La VICARD transmet le numéro de la carte d'assuré ainsi que le nom et le prénom de l'assuré. Les fournisseurs de prestations ont besoin de ces données pour leurs processus administratifs ultérieurs. Mais l'assuré décide si et à qui il souhaite transmettre les données.

## Vous avez des questions ?

Contactez-nous au :  
+41 32 625 42 20  
[vicard@santeserices.ch](mailto:vicard@santeserices.ch)  
[www.vicard.ch](http://www.vicard.ch)

\* A l'exclusion des données d'urgence médicale éventuellement enregistrées